

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

N° 100 - DECEMBRE 1994.

*02
1/2
B7
602*

ENSEMBLE

AVEC

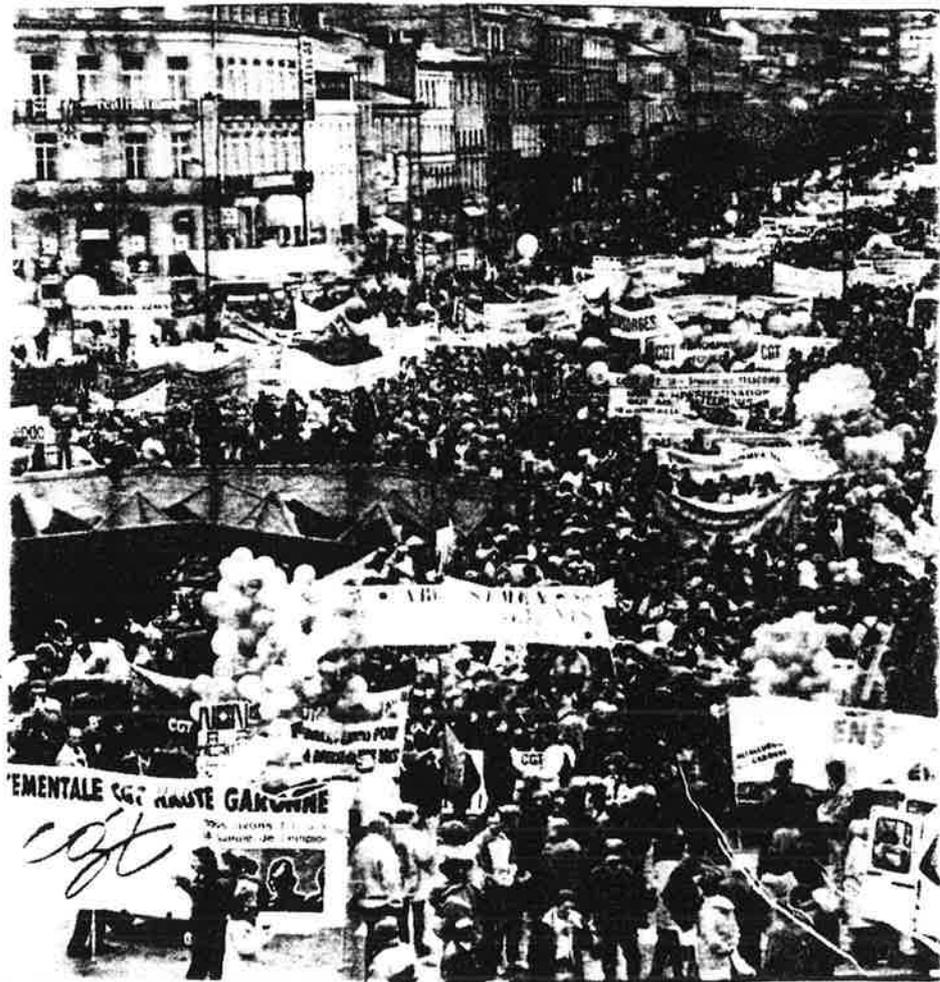
LES 5 DE RODEZ

EXIGEONS

LA LIBERTE D'AGIR

POUR NOS

REVENDEICATIONS.



RASSEMBLEMENT

MERCREDI 21 DECEMBRE 1994 A 13 HEURES 30

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

PLACE DES SALINS A TOULOUSE

C E S R : UN RAPPORT EXPLOSIF !

Depuis plusieurs mois, le CESR Midi-Pyrénées travaille sur un rapport sur "les phénomènes d'exclusion en Midi-Pyrénées".

Le Groupe CGT a soutenu cette autosaisine, dont l'intérêt paraît évident. En effet, connaître la réalité sociale de Midi-Pyrénées, à un moment où l'exclusion touche des milliers de gens, qu'une fracture sociale grave s'installe dans notre pays, ne peut que servir la démarche de la CGT engagée depuis de nombreux mois, vers les privés d'emplois, les exclus, les précaires.

Connaître la réalité sociale en Midi-Pyrénées ne peut que nous inciter à redoubler d'efforts pour développer le syndicalisme de lutte, le syndicalisme CGT vers ces catégories de la population victimes de l'exclusion afin qu'elles se donnent les moyens d'agir, de lutter contre cette situation, de retrouver cette dignité bafouée, de renouer des liens avec des salariés, d'ouvrir une perspective concrète.

Cela nous oblige à engager une réflexion, à travailler à une connaissance concrète du terrain.

Ainsi en Midi-Pyrénées, il y a:

- 152 053: **chômeurs.**
- 46 695: **ne perçoivent**
- aucune indemnité.**
- 27 769: **RMistes.**
- 35 792: **CES.**

au total près 110 000 personnes sont soit sans ressources, soit ont un niveau de ressources faibles, très faibles donc en situation de grande difficulté, d'exclusion.

Il s'agit de 11.9 % de la population active ayant un emploi en Midi-Pyrénées.

C'est un SCANDALE ENORME, UN GACHIS IMMENSE, contre lesquels, nous devons mobiliser nos énergies, nos

efforts en lien avec notre démarche revendicative.

Le Groupe CGT CESR a eu la chance de bénéficier de l'expérience et de l'activité menée par l'UL CGT du Mirail et son Comité de Chômeurs. C'est ainsi qu'ils ont pu être auditionnés, le Comité Toulousain pour le droit au logement, également.

Dans le cadre de cet échange, la réalité que vivent notamment les salariés privés d'emplois, les luttes qu'ils mènent peuvent être portés au sein de cette institution.

Mais cette réalité là, vécue, le CESR ne veut pas l'entendre. Sous la pression du patronat, il tente de masquer la réalité de l'exclusion en Midi-Pyrénées, d'en réduire la gravité.

Bien sur, il ne dit mot des responsabilités et ne s'attarde pas trop sur les causes dont on a finalement admis que la principale était le chômage.

L'objectif n'étant pas la lutte contre l'exclusion sociale et ses causes, mais sa gestion dans un but de cohésion sociale.

Dans le contexte d'une aggravation de l'exclusion, nous trouvons cela particulièrement scandaleux. Ce rapport devrait au contraire être un terrible accusateur!

Ce n'est pas la voie choisie, et ce n'est pas pour nous surprendre!

Sans attendre poursuivons nos efforts pour créer les conditions de l'action forte, massive et rassembleuse pour s'opposer à cette société à plusieurs vitesses.

Nous entendons agir avec les intéressés et les salariés et proposer à nos organisations, des initiatives concrètes.

Martine BERNARD.

CGT

SERVICE DE PRESSE

Déclaration de la Commission Exécutive de la CGT

13ème congrès de la FSM

Le 13ème congrès de la FSM s'est achevé à Damas le 26 novembre 1994. Il n'a pas répondu à l'exigence de transformation profonde des conceptions, des orientations, des structures, des méthodes de travail et de direction que la CGT avait souhaitée de telle façon que l'organisation internationale dont elle est co-fondatrice et membre depuis 50 ans soit en mesure d'assumer les responsabilités qui devraient être les siennes.

Comme nous l'avons maintes fois exprimé dans nos déclarations, comme dans le rôle et l'action qui furent les nôtres au sein du Comité Préparatoire : sans changement véritable, la CGT ne pourrait maintenir son affiliation.

Il s'agit maintenant de tirer les enseignements et les décisions qui en découlent.

La Commission Exécutive Confédérale, après en avoir largement débattu, a approuvé les initiatives de la délégation confédérale en respect du mandat qui lui a été confié. Elle propose au prochain Comité Confédéral National de mettre un terme à l'affiliation de la CGT à la FSM. Le moment venu, il reviendra au 45ème congrès confédéral de ratifier cette décision et de procéder aux modifications statutaires.

Cette proposition découle des choix faits par le 13ème congrès en faveur d'orientations qui perpétuent la division du mouvement syndical international en ajoutant aux clivages d'hier une opposition fautive entre les intérêts des travailleurs du Nord et ceux du Sud, au moment même où les besoins de solidarité et de coopération syndicale internationale doivent être affirmés comme jamais.

Par ailleurs, la permanence d'une conception centralisée et dirigiste de l'activité, d'organes de direction lourds et coûteux, la remise en cause de l'autonomie et de l'indépendance des organisations professionnelles et régionales de la FSM, et le maintien pour l'essentiel des mêmes dirigeants ne sauraient répondre aux souhaits pourtant exprimés par de nombreuses organisations d'une activité syndicale de proximité, conforme aux intérêts des salariés et aux conditions nouvelles du combat syndical international.

La situation exige tout autre chose ! La question d'une redéfinition du syndicalisme international est posée à tout le monde.

C'est en conscience des responsabilités qui sont les siennes que la CGT prendra sa décision. Celle-ci renforcera ses engagements en faveur du renouveau syndical international ! Mieux encore, elle multipliera les initiatives permettant de contribuer à celui-ci, notamment dans la perspective du sommet mondial pour le développement social placé sous l'égide des Nations Unies et par le renforcement de la coopération syndicale internationale, pour une solidarité de lutte de tous les travailleurs du monde et de leurs organisations.

Montreuil, le 1er décembre 1994

LYCEE ST PE DE BIGORRE :

COOPERATION POUR UN ENJEU REGIONAL

La rentrée 1994 se présente mal puisque l'annonce de la fermeture du Lycée est dans l'air. Déjà le nombre d'élèves a terriblement chuté - 60 en cette rentrée - qui pose d'emblée la question de la viabilité du Lycée.

En réalité, le proviseur et le rectorat s'inscrivent dans cette perspective de fermeture, agissent contre le recrutement des élèves, en incitant les parents à les inscrire ailleurs, organisent la pression sur les enseignants pour obtenir leur demande de mutation.

Les dés semblent jouer! la fermeture inéluctable!, sauf que les personnels administratifs et de service, dont la moitié résident sur la commune et les environs immédiats, refusent la fermeture, veulent conserver leur emploi sur place. Ils se mobilisent avec leur syndicat CGT.

Ainsi naît le début d'un processus revendicatif qui va grandir et mettre en mouvement les personnels enseignants, non enseignants, parents, élèves, population de ST PE.

Cette démarche est impulsée dans le cadre d'une coopération étroite du SDEN 65 - SGPEN 65 - URSEN - UD 65 - Comité Régional et le Groupe CGT au CESR.

Avec les personnels, les personnes concernées, se construisent les initiatives et les propositions pour faire évoluer le contenu des formations et proposer un pôle formation initiale et continue des métiers de l'exploitation forestière et des premières transformations du bois, intégrant la commercialisation et la maintenance des engins et machines.

Cette proposition différente des formations exercées dans le Lycée a le mérite de s'appuyer sur des besoins importants existant dans le domaine de la filière bois, tel que l'a mis en évidence un récent rapport du CESR Midi-Pyrénées.

Elle s'appuie également sur des atouts dont disposent le Lycée situé au coeur du massif forestier Pyrénéen qui recouvre 27 % du territoire des Hautes-Pyrénées et ouvre des perspectives pour des propositions de développement économique et de créations d'emplois.

Elle permet de construire des convergences et solidarités de luttes nécessaires au développement du mouvement revendicatif aujourd'hui.

Ainsi l'action se poursuit, 1 400 signatures ont été recueillies, un comité de défense pour le maintien du Lycée s'est constitué au sein de la commune.

Aujourd'hui Conseil Régional, qui a en charge la gestion des lycées et le rectorat, se renvoie la balle, exerce une pression scandaleuse sur les personnels pour obtenir leur demande de mutation.

Il s'agit de poursuivre et de donner encore plus d'ampleur aux initiatives d'action, afin de mettre en échec définitivement ce projet de fermeture et d'imposer les propositions portées par les personnels, la population.

D'ores-et-déjà et sans présager de l'issue, nous pouvons en tirer des enseignements importants pour notre démarche syndicale, afin de construire les convergences nécessaires. Cela témoigne de la façon dont nous avons à développer l'activité régionale et l'effort à faire pour que cette dimension régionale soit bien inscrite dans notre démarche revendicative et permettent le développement des coopérations des différentes organisations de la CGT et contribuer à l'essor du mouvement revendicatif indispensable.

Jean-Luc AMBROSINI
Secrétaire Général UD 65

P T T : L'ENJEU DU 13 DECEMBRE 1994

Le 13 Décembre, les agents de la Poste et de France Télécom, vont voter pour élire des collègues qui défendront les revendications et le Service Public dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP) pour les titulaires ou les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les contractuels.

Il aura fallu 5 ans pour regagner ce droit démocratique élémentaire. Il était prévu de le supprimer avec la réforme Rocard-Quilès. C'est un succès pour l'ensemble du personnel.

Le 13 Décembre, c'est le droit de voter pour des hommes et des femmes présentés sur des listes CGT, qui une fois élus, seront les défenseurs de tous et toutes, syndiqués ou pas.

L'enjeu du 13 Décembre, c'est le vote pour des collègues qui ont combattu sans ambiguïté la réforme, l'emploi fonctionnel sources des règles de gestion et classifications actuelles, combattu les restructurations de service, source d'aggravation des conditions de vie.

C'est le vote pour des candidats et candidates qui travaillent à faire grandir les luttes contre la privatisation, les attaques contre la Sécurité Sociale et les retraites. Pour de meilleurs salaires, de meilleures primes et indemnités, de meilleures carrières indicielles. Pour des emplois stables, la réduction du temps de travail, le service actif.

C'est l'opportunité de s'exprimer sur les valeurs du syndicalisme CGT, pour rassembler autour de la revendication, unir pour l'action sans aucune retenue.

Les élus (e) CGT des différentes commissions seront les représentants du personnel pour intervenir sur l'entretien d'appréciation, l'avancement, les concours et la promotion, le respect du tableau national de mutation, le développement du Service Public, la discipline et toutes les questions concernant les titulaires et les contractuels.

Le 13 Décembre c'est aussi le prolongement des actions du 27 Octobre et du 23 Novembre.

Tel est l'enjeu du 13 DECEMBRE 1994

François Tolsan.



Edito : LE CHOIX DE LA LIBERTE

Etre respecté, écouté, reconnu, acteur de sa vie, exercer ses droits de citoyen à l'entreprise, combattre les injustices, les décisions arbitraires,

C'est fait pour ça, un syndicat.

C'est pour avoir été les animateurs de ce syndicalisme-là, initiateurs de luttes importantes - salariés, usagers - portant sur la présence du Service Public en milieu rural - besoin essentiel, pour l'économie, les populations - que 5 dirigeants du Syndicat EDF-GDF Aveyron ont été traduits en justice en 93.

4 ont été condamnés à des peines de prison avec sursis par la Cour d'Appel de Montpellier, puis à des sanctions financières lourdes par la Direction de l'entreprise (le 5ème a été relaxé).

Cassé par la Cour de Cassation, ce jugement inique revient en Cour d'Appel de Toulouse le 21.12.94

Que leur reproche-t-on?

Etre les initiateurs de l'action collective, pour la défense des salariés, de l'emploi, du Service Public, contre la désertification.

Ils voulaient les licencier!!! la puissance de la protestation les en a empêchés!
Faire taire tous ceux qui s'opposent à cette stratégie de casse basée sur le fric, la baisse

des emplois, les privatisations, tel est le sens profond de ce jugement, de la volonté de la direction.

Comment peut-on, alors que l'emploi reste une préoccupation majeure, que les politiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics ont conduit à l'échec, condamner des salariés, des syndicalistes qui ont agit pour défendre l'emploi.

Alors qu'aujourd'hui:

-la loi quinquennale tente de briser la représentativité des salariés,

-des centaines de délégués sont sanctionnés, licenciés (plus de 600 demandes déposées en 93 en Midi-Pyrénées soit + 22 % par rapport à 92) les brimades, la non reconnaissance des qualifications sont partie intégrante de la gestion du personnel.

-les besoins des salariés, notamment en matière de salaire, protection sociale, s'expriment avec plus de force, de détermination dans le pays.

Michel SALVAYRE.

ENSEMBLE

**EXIGEONS LE DROIT DE S'EXPRIMER,
DE REVENDIQUER, DE LUTTER.**

**AVEC LES 5 DE RODEZ, EXIGEONS LA LIBERTE
D'AGIR POUR NOS REVENDICATIONS.**

SEMAINE D'ACTION 21 au 26 Novembre 1994

REGION MIDI PYRENEES

BILAN TEMPS FORT LE 23

UD ARIEGE

500 manifestants à FOIX, FORTECH en grève à 80% 300 à 400 manifestants se sont rassemblés à PAMIERS.

UD AVEYRON

400 manifestants à RODEZ , 50% grévistes à EDF , 36% aux Télécoms , 27 % à la Poste . Délégations importantes d'entreprises privées DISCO , LA BOSCH et mineurs de DECAZEVILLE

HAUTE GARONNE

3000 manifestants à TOULOUSE dont 800 sous les banderoles FO, 150 sous celles de la CFDT , 50 SUD PTT, 2000 sous celles de la CGT

GERS

300 manifestants à AUCH , arrêts de travail massivement suivis aux PTT 60% , EDF 78% , SANTE 83%.

UD LOT

300 participants à la manifestation

HAUTES PYRENEES

6500 à 7500 grévistes dans 25 entreprises du secteur public et nationalisé. GEC ALSTHOM occupation de l'usine
600 manifestants à TARBES
80% de grévistes à la poste tous services confondus.

UD TARN

1000 participants à la manifestation à ALBI dont 600 électriciens et gaziers venus de la région. 30% grévistes aux PTT , 65% à la centrale EDF , 80 à 90% à l'équipement.

UD TARN ET GARONNE

300 manifestants à MONTAUBAN.

O P C A :

DECLARATION DU COMITE REGIONAL

C.G.T. MIDI-PYRENEES

Lors de la première séance de négociation sur la formation le 8.2.94, le patronat a été clair: "Nous ne ferons pas plus mais voulons faire mieux ", mais "mieux" pour quels objectifs ?

Pour la CGT, la formation est au coeur des enjeux:

- pour lutter contre l'exclusion d'une partie de la jeunesse et des salariés du droit à l'emploi.
- pour le développement de la qualification, l'amélioration des conditions de travail, des salariés, une meilleure maîtrise de leur travail.
- pour une meilleure efficacité et la compétitivité des entreprises.
- pour le développement économique et social.

C'est un élément déterminant pour l'emploi et nous réaffirmons que loin d'être un coût, la formation est un investissement nécessaire.

Pour en arriver à notre présence ici, j'indique que la C.G.T. signera au plan confédéral l'accord, par souci d'efficacité, pour pouvoir continuer à défendre nos conceptions de la formation, les intérêts des salariés, afin d'éviter d'être exclu, ce dont vous avez une grande pratique.

En cohérence avec la loi Quinquennale, l'accord réorganise le dispositif de collecte et des gestions de fonds de la formation des entreprises.

Désormais ne pourront être collecteurs dans le champ du CNPF que des organismes "paritaires" nationaux de branche ou interprofessionnels, ou en région interpro.

Si l'accord entérine la suppression des ASFO, associations patronales de formation et de gestion, c'est pour les remplacer par des organismes qui risquent d'avoir de paritaires que le nom. En effet, selon l'accord l'OPCA devra déléguer tout ou partie de mise en oeuvre de ses missions nécessitant une relation directe avec l'entreprise à une association ou personne morale relevant du CNPF.

En clair, sous l'alibi d'un paritarisme de façade, engageant notre responsabilité, c'est le patronat qui maîtriserait intégralement la mise en oeuvre des actions de formation.

Enfin, le devenir des personnels des organismes qui sont amenés à disparaître, on parle d'une dizaine de personnes. Une priorité de reclassement doit leur être offert à l'OPCA REG ainsi que dans les organismes qui recevront délégation d'une partie des missions.

Bien entendu, il nous paraît nécessaire également de rechercher des mesures de pré retraite pour les salariés qui pourraient y prétendre.

le 6 Décembre 1994.

O P C A : ORGANISMES PARITAIRES COLLECTEURS AGREES

Un terme sans doute barbare et méconnu, certes. Et pour cause! Issu de la loi Quinquennale et l'avenant de Juillet 1994 à la loi sur la Formation Professionnelle de 1969. Il touche au champ de la Formation Professionnelle et aura des conséquences importantes pour les salariés des entreprises de notre région, notre pays.

Tout le dispositif de la Formation Professionnelle se trouve bouleversé - collecte du financement de l'entreprise - organismes de formation -

Un accord vient d'être signé au plan national, mettant en place ce nouveau dispositif comportant deux volets:

- la mise en place d'un OPCA interbranche piloté par le CNPF.
- la mise en place d'OPCA interprofessionnels régionaux (OPCA REG).

Il apparaît des discussions, que le CNPF ambitionne de tout régenter, à son bénéfice, faire main basse sur la collecte et la gestion des fonds.

Dans ce cadre s'ouvre les négociations régionales avec le CNPF pour la mise en place de l'OPCA REG (voir déclaration faite par la délégation de la CGT).

De cette première rencontre, il ressort que le CNPF entend bien s'inscrire dans le cadre de l'accord national et conserver la maîtrise totale du dispositif. Cette main-mise serait masquée derrière un paritarisme qui apparaît pour ce qu'il est, de façade!

L'ensemble des organisations syndicales, semblent être unanimes à exiger un véritable paritarisme, dans un organisme qui joue son rôle et ne serve pas de faire valoir aux prétentions patronales.

